

Du 25 Juillet 2021 aux législatives de Décembre 2022 La fracture démocratique et le péril politique en Tunisie

Adel Ayari*

Avec les prochaines élections législatives prévues pour le mois de Décembre 2022, la Tunisie aura vécu 18 mois sous le pouvoir “absolu” du président Kaies Saied, qui, dès Juillet 2021 avait suspendu la constitution de 2014 et annoncé le commencement sous son égide et directives d’une nouvelle ère politique pour le pays. En fait, le niveau politique est sans conteste aucune le domaine où le président tunisien a été, et le plus actif et le plus entreprenant. On soulèvera dans les pages suivantes deux grandes caractéristiques- spécificités qui nous ont paru avoir marqué “le politiquement actif” du président Kaies Saied depuis le 25 Juillet 2021, à savoir : une mission sacrée et la suspension des fondements de la démocratie.

1- La mission sacrée : En effet, dès son premier discours et durant tous les mois et semaines qui suivront, le président tunisien présentera son projet politique comme étant une action salutaire pour le pays et pour le peuple, s’inscrivant dans un esprit responsable et de sauvetage, en face de l’inertie des partis politiques et autres acteurs de la scène qu’il ne cessera jamais d’ailleurs de les considérer comme étant les responsables de la crise sociopolitique que le pays traversait. Si l’élection du président Kaies Saied exprime la normalité de l’aboutissement d’un certain processus électoral démocratique, ce qu’il en adviendra ensuite de cette normalité, de par le putsch du 25 Juillet 2021, est le contraire des règles démocratiques, « ou plus précisément l’absence d’une alternative autre que la transformation des rapports de force, où la lutte réglementée serait remplacée par la victoire du plus fort »[1], celui qui s’affranchirait des règles constitutionnelles. Dans ces cas précis et de cette sorte, le président s’affranchissait de ses anciens “alliés” et leurs masses électorales ; il n’est plus un président légitime parce qu’il a gagné les élections ; sa légitimité se renforcerait parce qu’il est le président qui s’est auto-fixé une mission sacrée, celle de sauver le pays et rendre le pouvoir au peuple. Deux facettes de sa mission qui sont indissociables, mais allant de pair avec, entre autres, combattre les élites politiques

*Chercheur CEMI

[1] Norberto Bobbio, Le Futur de la Démocratie, Editions du Seuil, Paris 2007, p 168.

corrompues et celles qui ont failli à leur mission et trahi la confiance du peuple, extirper le monopole, appliquer la reddition de compte et la loi sur ceux qui ont spolié les richesses du pays et dépossédé le peuple de ses biens. Autant de missions salutaires dont, selon sa logique politique, il est mandaté et seul dépositaire et donc amené à s'approprier totalement la gestion politique des affaires du pays. Cette tendance annoncée par le président Kaies Saied et énoncée dans ses discours successifs, traduit clairement son approche holiste de la chose politique, et qui repose en fait sur deux piliers complémentaires, le bipolarisme politique et le vocabulaire du discrédit. Le premier pilier, celui du bipolarisme, construit et monté artificiellement par président lui-même et ses condisciples militants et deux pôles en sont à l'extrémité : d'un côté on il y a ces acteurs que ces élites politiques de tout bord que le président a désignées comme étant responsables de tous les échecs économiques, de tous les maux sociaux, de la faillite du système politique. À l'autre pôle, on le trouve lui, le président investi de la plus noble des missions politiques qu'est celle de sauver le pays. Il est le commandant de la refonte politique dont l'objectif suprême est de redonner le pouvoir au peuple. Parce que cette mission vise les masses et leur bien-être, elle présuppose un acteur politique au service du peuple uniquement, bénéficiant de la légitimité populaire et non plus seulement de celle des urnes, celle justement dont a bénéficié le président élu. Si l'on part d'un postulat stipulant que « Ce dont il est en vérité question dans toutes les constitutions, c'est bien de l'auto-détermination du peuple »[2], il apparaît clairement que l'approche politique du président n'en retient de ce postulat que le mot peuple, qu'il replace comme étant l'objectif, l'objet et la visée finaux et suprêmes de sa mission politique qu'il s'est assigné. C'est une mission plus que noble, sacrée, presque religieuse, méta-partis politique, méta-constitution, ne pouvant être menée à bien que par une personne dont la vertu et la sagesse seront socle de ses actions prochaines, mais

[2] Miguel Abensour, *La Démocratie contre l'Etat*, PUF, Paris, 1997, p 67.

surtout que cette personne vienne du dehors de la sphère politique traditionnelle des élites ou du système politique. Système qualifié d'usé et corrompu, appelé à être détruit. C'est là que l'on découvre le deuxième pilier de l'holisme politique du président tunisien : le système politique ne sera efficacement détruit qu'en éliminant les élites politiques qui l'ont mis en place. Cette élimination assurera en fait une sorte de rotation des élites en place. Un effort considérable sera fourni par le président et ses condisciples en vue de discréditer le bilan politique de l'après 2011, et surtout discréditer les partis et les élites et tous les concurrents. A l'encontre de ses adversaires, le président tunisien mettra en place une grammaire politique violente, répressive et dégradante. Il fera, à leur adresse, l'usage intensif d'un vocabulaire les qualifiant de toutes sortes d'épithètes substantivement injurieuses et outrageantes, destinées à les discréditer auprès de l'opinion publique. Le discours violent du président à l'adresse de ses adversaires a grandement investi dans les sentiments de déception de larges pans de la population et des jeunes par rapport aux faibles réalisations socioéconomiques de la décennie de la transition démocratique en Tunisie. Discréditer les adversaires, les élites, les concurrents, a contribué d'une certaine façon à asseoir auprès d'une bonne partie de l'opinion le pouvoir du président, sa légitimité et surtout son image politique. En effet, dans la quasi-totalité de ses interventions, discours et autres déclarations, le président tunisien ne cessera jamais d'associer à ses adversaires politiques les qualificatifs d'intelligence avec des forces étrangères, de meneurs fomenteurs avérés de complots, et qui manigancent même des projets d'assassinat, de corrompus et de voleurs. Un effort considérable de communication politique sera fourni par le président pour présenter ses adversaires comme étant des « classes dangereuses [...] des individus de trop [...] inaptes à la réintégration »[3] Le lexique du président ira

[3] Zigmunt Baumann, *Le Présent liquide. Peurs sociales et obsessions sécuritaires*. Éditions du Seuil, Paris, 2007, p 74

jusqu'à utiliser des versets du coran pour décrire ses adversaires et en dresser un profil dégradant. Il instituera cette image abaissante qui sera relayée par ses disciples partisans à travers des sites et espaces sociaux, et sera au cœur d'un net politique au service du président. Cette image assurera une autre fonction politique, celle de remplacer l'absence d'un projet politique, de se substituer au débat public, mais sera utilisée comme arme politique redoutable et comme ressource mobilisée pour légitimer ce qu'entreprendra plus tard le président à l'encontre de ses adversaires. Image qui fonctionnera comme pelleteuse de fracture politique entre les élites et les masses, et comme pourvoyeuse d'un nuage de promesses politiques, celles que réalisera le président commandeur. De plus près, la nouvelle gestion de la chose politique proposée par le président tunisien pour remédier aux maux du système et des élites, est similaire à plus d'un point au diagnostic de l'entreprise quand il est réalisé par des politiciens, s'apparentant clairement à une politique « qui va chercher les remèdes au mal qui la ronge du côté de la gestion, alors même que cette dernière contribue à la production de ce mal »[4]. Les défaillances de la transition 2011-2021 ne devraient en aucun cas conduire à nier ses réalisations et acquis démocratiques, ni d'ailleurs ses défaillances socioéconomiques. Gérer autrement les dossiers sociopolitiques, refondre les politiques publiques, innover et améliorer, sont autant des exigences indispensables à la pérennité de la démocratie tunisienne. Avec l'action menée le 25 Juillet 2021, l'on se déplace carrément dans une autre logique, celle considérant la démocratie comme étant la raison de ses propres maux. La mission-projet que le président propose au pays traduit projet est on est en face d'une sorte d'implosion du projet démocratique et de ses faibles acquis durant la décennie 2011-2021.

[4] Vincent de Gaulejac, La Société malade de la gestion, Editions du Seuil, Paris, 2005, Chapitre 5.

2-La suspension des fondements politiques et institutionnels de la démocratie

Dès le début de son action politique qualifiée par certains comme étant un putsch et anticonstitutionnelle, le président Kaies Saied a démontré une force antidémocratique et suivra un tableau de bord bien huilé visant la destruction systématique et acharnée du système politique en place depuis 2011. L'on peut en avancer les quatre remarques suivantes :

- D'un point de vue d'analyse stratégique géopolitique et contextuelle, l'on ne peut en aucun cas imaginer que le projet-action politique déclenché par le président tunisien, n'ait bénéficié de l'appui calculé de quelques forces politiques institutionnelles intérieures et de celui de quelques acteurs régionaux et mondiaux. L'enjeu politique et celui économique imposent, dans de tels cas, que pour que toute action de telle envergure réussisse, il faut bien se concerter ou du moins informer quelques acteurs et forces, et surtout ceux dont les intérêts pourraient être mis en danger, et ceux dont on attend l'appui politique, financier et économique. Le facteur étranger garde toute sa force et poids d'intervention et d'influence.

- La date du 25 Juillet porte une symbolique à même d'inscrire, du moins chez le déclencheur de cette action, dans le sillage de l'histoire sociopolitique du pays. En effet, cette date correspond à la fête de la république et l'on peut imaginer l'impact recherché et voulu en termes de sauvetage, de réforme, acte d'institution, de reconstruction et d'appropriation d'une ère nouvelle.

- Le président a pris au dépourvu ses adversaires politiques. Ces derniers lui offraient l'opportunité et un terrain fertile pour réussir son action, de par la dispersion de leurs forces, les luttes idéologiques sans fin qu'ils se menaient, la perte de la grande part de leurs capacités de mobilisation des masses. Partis politiques et élites de tout bord étaient au soir du 25 Juillet 2021, engloutis dans une inertie totale qui les a empêchés de mener à bien les réformes politiques nécessaires à la survie de la transition

démocratique. Les acquis économiques de cette transition étaient maigres ne pouvant assurer un rempart populaire contre tout retour du despotisme politique, ni assurer à la démocratie les défenses socioéconomiques de sa pérennité. En face de l'action du président, alors que la démocratie était dans une circonstance grave, les forces progressistes n'arrivaient pas à recréer « leur citoyenneté par une initiative publique de désobéissance à l'Etat »[5] , ni à Kaies Saied son président.

- La déroute politique des élites, la fragmentation des forces mobilisatrices des partis, une bonne partie de la société civile recroquevillée sur la formation et l'esprit carriériste de ses cadres, la coupure observée chez une grande partie des jeunes par rapport à la politique, l'aversion qu'ils ressentent envers les élites politiques, les images négatives à propos des responsables politiques, construites sous l'effet des querelles quotidiennes sous la coupole du parlement, l'absence criarde d'une culture défendant la démocratie et l'idée démocratique, l'influence grandissante auprès du public du discours tenu par des figures et personnalités politiques qui fustigeaient en continu la transition et la révolution, l'assujettissement d'une grande partie des masses aux conditions de vie difficile, la saison estivale synonyme de fêtes familiales et de grandes vacances et le long arrêt des lycées et universités, sont autant de facteurs qui ont empêché un ralliement populaire pour s'opposer à l'action politique du président. La réussite du putsch du 25 Juillet 2021 est dans une certaine mesure, la preuve matérielle de la fragilité, chez le grand public et une grande partie des élites, de la démocratie en tant qu'idée, mode de vie et projet sociopolitique à défendre. L'appel de quelques responsables de partis et quelques figures civiques indépendantes à se soulever pour défendre la démocratie tunisienne, ne trouvaient auprès du grand public qu'un très faible écho, public subissant

[5] Albert Ogien et Sandra Laugier, Pourquoi désobéir en démocratie ? La Découverte, Collection TAP, 2011, p 42.

les « effets délétères qui ont déstabilisé les individus et les collectifs »[6]. De ce fait, l'implosion du projet démocratique s'est accentuée, se nourrissant de plus en plus fortement de ces hiatus construits entre élites et électeurs, entre gouverneur et gouvernés, entre les acquis socioéconomiques et l'adhésion à la défense de la démocratie elle-même.

Kaies Saied, président élu démocratiquement, bénéficiant du vote et du soutien de plusieurs partis et personnalités politiques, démontrera dès son discours du 25 Juillet 2021[7] une aversion totale envers les partis politiques, les élites, et l'idée même de la démocratie. Il ne mettra pas beaucoup de temps à entamer une destruction méthodique du système politique en place, inaugurant de fait une ère de dérive autoritaire, de comportement totalitaire, s'accaparant de tous les pouvoirs et gouvernant quasiment seul, tout en suivant trois directions qui se complètent bien dans leurs aboutissements antidémocratiques. À ce propos, l'on émet les trois remarques suivantes ayant trait aux directions antidémocratiques dans lesquelles va s'engager le président tunisien dès le 25 Juillet 2021. La première en rapport avec l'esprit politique guidant ses décisions, la deuxième soulève sa stratégie réussie de domination politique, enfin la troisième concerne ses rapports avec ses adversaires:

- La première direction antidémocratique dans laquelle s'est consciemment engagé le président, celle en rapport avec l'esprit politique guidant ses décisions dénote d'un ensemble bien réfléchi et rationnel de décisions rapidement mises en exécution : la suspension de la constitution, le gel de

[6] Jean-Pierre le Goff, Malaise dans la Démocratie, Une leçon de lucidité, Fayard/Pluriel, Stock, 2016, p 56.

[7] Bien qu'en analysant de plus près, il s'avère bel et bien que le président Kaies Saied annonçait depuis 2018 déjà des prémices de sa tendance politique et même quelques idées clefs de ce qu'il annoncera plus tard.

l'assemblée des représentants du peuple[8], la dissolution l'instance nationale de lutte contre la corruption[9], la dissolution du conseil supérieur de la magistrature[10], la recomposition de la direction de l'instance supérieure indépendante pour les élections[11]. Autant dire que le président s'est attaqué aux institutions de l'Etat et celles constitutionnelles considérées comme étant des acquis importants de l'après révolution. En un temps record de presque huit mois, de Juillet 2021 à Avril 2022, il a réussi à éradiquer la quasi-totalité des acquis démocratiques, à terrasser le fonctionnement institutionnel, à se substituer aux mécanismes de prise de décisions relatives aux politiques publiques, bref à remplacer les institutions de l'Etat par sa propre personne, à s'emparer de tous les pouvoirs, et enfin à gouverner par décrets. Elu président de toutes et tous, investi pour défendre les acquis démocratiques, respecter les directives de l'esprit démocratique et assure la participation des autres acteurs à la gestion des affaires politiques ; il s'accapara de tous les leviers du pouvoir politique, donna les preuves multiples qu'il ne pouvait, intrinsèquement, voir dans « la participation un outil politique, à lui attribuer la capacité de remédier aux biais et aux limites de la démocratie représentative »[12] . En lieu et place, il

[8] Le 29 Mars 2022, dissolution finale du parlement

[9] Le 21 Aout 2021

[10] Le 13 Février 2022

[11] Le 21 Avril, dissolution de l'ancien bureau élu de l'Instance supérieure indépendante des élections (ISIE) ainsi que l'amendement de plusieurs articles de la loi 23/2012, portant sur la création et la composition de cette instance.

[12] Hélène Hatzfeld, De l'autogestion à la démocratie participative : des contributions pour renouveler la démocratie, in, La démocratie participative, Histoire et généalogie, (SD) Marie-Hélène Bacqué et Yves Sintomer, Editions la Découverte, Paris, 2011, p56.

s'adonnant à une sorte de taumachie politique, plantant à chacune de ses décisions, une lance empoisonnée dans la jeune démocratie. Dans son discours du 13 Décembre 2021, le président est revenu sur action menée le 25 Juillet, et disait : « J'assume cette responsabilité devant le peuple et devant Dieu. Nous cherchons à libérer notre peuple et notre pays. Nous voulons vivre dans un pays juste et pacifique ». En fait, il a réussi non seulement à déclencher la fracture démocratique mais à l'instaurer, à l'ancrer dans le paysage politique, à l'instituer en tant qu'alternative politique gouvernante. Durant tous les mois qui suivirent le 25 Juillet 2021, le président tunisien réussissait l'entreprise d'émiettement des acquis démocratiques qui étaient déjà fragiles, parvenait à traduire dans ses actes et décisions sa haine profonde de l'idée démocratique. L'on peut avancer sans grand risque de se tromper, que si l'élection de Kaies Saied à la haute magistrature du pays était en quelque sorte un fait démocratique, il s'avérera tout de suite après que son intronisation à la présidence sonnait le glas à la démocratie, que son élection était la preuve suprême des maux potentiels dont souffrait la jeune démocratie tunisienne, la preuve que cette dernière en était une aux pieds d'argile. Le 25 Juillet et le projet politique qui s'ensuivit transgressèrent une des règles d'or de la démocratie et de sa survie, celle stipulant que « c'est grâce au partage de l'autorité de manière à ce qu'aucun n'ait le summum imperium et ne puisse même espérer d'y parvenir que la souveraineté du peuple règne en dernière instance et se conserve dans son intégrité »[13],

- La deuxième direction dans laquelle le président Kaies Saied s'engagera dès le 25 Juillet 2021, relate sa stratégie élaborée destinée à s'assurer une domination politique. D'emblée, il fera usage

[13] Marcel Gauchet, La Révolution des Pouvoirs. La souveraineté, le peuple et la représentation, Editions Gallimard, Paris, 2013, p 134

politique d'un lexique exprimant ses trois grandes motivations à savoir : être au service du Peuple, sauver l'Etat, et en assumer personnellement cette responsabilité historique. Dans un passage de son discours du 13 Décembre 2021 il déclara net et sans ambiguïté ceci : « J'ai pris la décision seul et après consultation de certains parce que je voulais barrer la route à la spoliation des biens du peuple et pour préserver l'État ». Seul, Peuple, Etat, trois mots clefs formant le trépied de toute son entreprise politique déclenchée, mais aussi fonctionnant comme armature idéologique destinée, entre autres, à légitimer ses actions, à en embellir la perception auprès de l'opinion publique, et surtout à donner son projet une dimension historique, celle profonde qui marque un tournant dans l'histoire sociale et politique de la Tunisie. En fait, et sans verser une psychanalyse du politique, ces trois mots évoquent clairement trois ambivalences inhérentes à la manœuvre politique du président tunisien, et en sont les soubassements, à savoir :

*le mot Seul renvoie à un désir profond mais manifeste de se construire un statut de leader. Désir accentué par le fait de l'absence d'une histoire personnelle solide d'un militantisme ou d'un précédent de combat politique et d'appartenance à la sphère des opposants au régime, à l'Etat, à celui des combattants de la liberté. Cette absence du capital militant pourrait s'avérer handicapante pour une personnalité politique, qui à défaut de s'auto-désigner « combattant suprême » construira ce profil de combattant solitaire, presque tragique, allant seul au devant de son destin et de son devenir. Il mènera un combat long, dur et enduring, jusqu'à la victoire finale, celle de l'enfantement de la vraie démocratie qu'il sera le véritable, l'unique, le vrai père. Ce sera son cadeau paternel à son peuple qui l'adulera pour cela, et lui en témoignera admiration et reconnaissance lors de futures élections. Alors que l'opposition démocratique essaya, sans grande réussite, de réunir ses forces

contre le projet du président, ce dernier manœuvrera[14], avec réussite, en trois temps. Il annoncera une feuille de route précisant les objectifs politiques à atteindre. Il déclarera que la nouvelle constitution exprimera la volonté et les attentes réelles du peuple tunisien, et pour cela une consultation populaire sera réalisée[15]. De par cette manœuvre, il a en fait gagné un temps précieux durant lequel il renforcera ses pouvoirs. En un deuxième temps, sa manœuvre consista en l'appel qu'il fera à des intellectuels experts constitutionnels universitaires, pour qu'ils lui proposent un projet d'une nouvelle constitution. Chose qui sera faite et jouira d'un soutien de propagande politique et d'une logistique de communication intensive. Le troisième temps des manœuvres du président résume parfaitement son

[14] Le président Kaïs Saïed annonça dans son discours du 13 décembre 2021, plusieurs mesures et une feuille de route :-Le maintien du gel de l'Assemblée des Représentants du Peuple jusqu' à la tenue d'élections anticipées. -La tenue d'une série de consultations populaires directes et à travers une plateforme en ligne à partir du 1er janvier 2022. Celles-ci prendront fin à la date du 20 mars 2022. - La création d'une commission chargée de réunir les propositions et les idées résultant des consultations. La commission doit présenter les résultats au mois de juin 2022. -La présentation du projet de révision de la Constitution par référendum le 25 juillet 2022. -La tenue d'élections législatives anticipées le 17 décembre 2022.-L'élaboration d'un décret relatif à la réconciliation pénale tel qu'évoqué depuis 2012 prenant en considération le système de classification selon l'infraction et les zones les plus pauvres.

[15] Quelque 500.000 tunisiens ont participé à la consultation nationale lancée en Janvier 2022 et qui a pris fin en Mars 2022, ce faible taux de participation entachera la légitimité.

profil politique : il proposera sa propre constitution[16], pleine de fautes linguistiques, de contradictions de fond, et surtout incarnera sa tendance personnelle à totalement décider de tout. Il a déjà annoncé dans son discours référence du 13 Décembre sa responsabilité historique envers le peuple, son peuple : « J'assume cette responsabilité devant le peuple et devant Dieu. Nous cherchons à libérer notre peuple et notre pays. Nous voulons vivre dans un pays juste et pacifique. Que Dieu garde notre pays et ses citoyens », a-t-il indiqué.

*le Peuple, un mot clef dans les stratégies de communication politique, indispensable comme outil de marketing politique auprès des masses. Destiné à servir comme levier publicitaire, il garde intacte sa dimension mensongère, vérifiée et vérifiable dans l'Histoire récente et ancienne des guerres, de la manipulation, de la domination, de la fabrique de l'opinion publique et de l'orientation des comportements politiques. La littérature sociologique et celle politique nous informent que le peuple reste un terme vague, sans contours précis. L'histoire politique nous fait découvrir qu'au nom du peuple, ont été menées les pires exactions, les purges les plus violentes, les violences politiques les plus inouïes, et que toutes les dictatures ont été érigées au nom du peuple. Périclès évoquait la démocratie comme étant le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple. Cette définition simpliste posait déjà une série de problématiques complexes : Comment le peuple pourrait-il et comment peut-il contrôler les décisions

[16]Après un processus marqué par de nombreux dysfonctionnements, le Président a publié au journal officiel son projet de Constitution le vendredi 30 juin, puis une série de modifications le 8 juillet. La nouvelle Constitution proposée par le président a été adoptée par référendum. Le "oui" l'a emporté avec 94,6% des voix, mais à peine plus de 30% des Tunisiens ont voté lors de ce scrutin du 25 juillet 2022. La majorité de l'opposition considéra ce taux comme étant preuve d'une dérive autoritaire dangereuse.

de ses représentants et autres gouvernements ? Quelles formes peuvent prendre la participation des citoyens à la politique et l'élaboration des choix publics ? Autant de questions cruciales auxquelles le président tunisien, se proclamant porteur d'un projet salutaire pour son peuple, n'a jamais apporté de réponses claires et définitives, ni même embryonnaires. Si dans la démocratie Athénienne, Le degré de participation aux assemblées est inégal car dépendant souvent du degré de richesse et que la rédaction des lois était confiée à la Boulé constituée de citoyens tirés au sort, et si les différentes expériences démocratiques de par le monde contemporain et moderne essaient d'ajuster leurs réponses, d'innover, et d'améliorer l'effort législatif en la matière ; pour Kaies Saied, par contre, et car il ne croit pas en la démocratie, la réponse était d'une simplicité déconcertante : Plus de partis politiques, plus de corps intermédiaires, la démocratie sera un exercice mené directement par le peuple, celui de tout un chacun. Quoi de plus beau qu'une population de 12 millions d'habitants s'adonnant à un exercice politique quotidien, se penchant sur les questions fondamentales de la vie sociale !!! Réponse ni chimérique, ni idyllique, ni utopique, mais maintenant l'illusion que le président apportera une réponse fiable aux défaillances du système politique tunisien, et présentera des alternatives viables, à même de dynamiser le processus politique. C'est dans cette optique de l'appropriation du peuple du plein pouvoir que sera lancé, par quelques intellectuels partisans du président, un débat autour d'un projet de construction de cercles citoyens de base, sorte de forums politique où chaque citoyen est supposé intervenir et peser sur les choix autant politiques que sociaux de la vie publique. Construction de base, forme ultime et sublime permettant l'exercice de la participation à la gestion des affaires de la cité.

*Etat, est le troisième composant de trépied politique de Kaies Saied, mais d'une manière politique délibérément inversée, et à travers un schéma voulu intentionnellement simpliste : les institutions politiques de l'Etat qui étaient aux yeux

du président peu performantes seront dissoutes, puis recomposées et assujetties à sa propre volonté personnelle, mise dans un état de dépendance politique, la sienne celle présidentielle. À tout cela, car le pouvoir est un exercice, il fallait bien que le président, lui le constitutionnaliste, crée un levier de légitimité institutionnelle, qui lui sied à merveille, qui conviendrait à ses dessins politiques, lui facilitera la domination politique. Kaies Saied rédigera une constitution qui sera un socle de la domination politique, lui offrant le cadre légal, juridique et légitime de s'affranchir de tous les principes démocratiques, de contrôler presque tous les appareils de l'Etat, de gouverner seul, de faire fi de l'alternance, de la participation, du partage. La quasi-totalité des experts constitutionnalistes, et même ceux qui ont aidé le président dans son montage politico-constitutionnel, s'accordent à qualifier cette constitution comme étant pilier d'un régime présidentiel qui permettra au président d'avoir des pouvoirs surdimensionnés, ne garantissant équilibre des pouvoirs. L'Etat dont rêve le président n'est pas celui des institutions ou pouvoirs, mais appareils de fonctions : celles législative, exécutive et juridictionnelle. En rédigeant cette constitution de la sorte, le président a déclenché non pas un début de fissure dans les fonctions supposées démocratiques de l'Etat, mais aurait causé une fracture profonde dans l'édifice démocratique lui-même. Fracture, parce que si l'Etat, institutions, organismes, appareils et autres structures assurent des fonctions, des rôles et autres missions ; changer Pouvoirs par Fonctions la preuve majeure que l'on est en face d'une rupture épistémologique d'ordre potentiellement politique qui exprime le virage amorcé par le président : autant les pouvoirs séparés et indépendants lui délimiteraient, ou du supposés être ainsi, ses propres pouvoirs, les fonctions, au contraire, lui offriront l'opportunité grande de les exercer sans limite.

Avec les législatives[17] de Décembre 2022 qui seront boycottées par la majorité des partis politiques tunisiens, et après l'adoption de la nouvelle constitution, et en attendant les élections

du conseil national[18] des régions et districts, la fracture démocratique ne sera plus un danger potentiel, mais sera bel et bien accomplie, on est passés des prémisses des dangers à l'engouffrement dans la distinction prolongée des dispositifs légaux de la démocratie : le président aura, d'une part assuré l'institutionnalisation-constitutionnalisation de son pouvoir sans limites, et d'autre part créé une rotation des élites politiques : l'émergence de celles nouvelles satellitaires dans l'orbite présidentielle, et le recyclage d'une partie de celles anciennes titulaires d'un certain savoir faire dans le management politique. Toutes ces deux franges des élites politiques exigeront et recevront quelques attributs-rétributions politiques, mais surtout des avantages socioéconomiques, financières et ceux de carrière socio professionnelle. Pour le reste des élites politiques et économiques, celles anciennes ou nouvelles, qui pourraient s'opposer au président, le spectre de la violence leur a été clairement miroité : dans son discours du 13 Décembre 2021, le président affirmait clairement sa décision de traduire devant la justice de tous ceux qui s'étaient rendus coupables d'atteinte à l'Etat et à son peuple. Déjà en évoquant sa manière d'agir lors de la pénurie des vaccins, ainsi que sa propre gestion de la pandémie du corona, le président tunisien déclara lors du même discours : « Ils ont cru qu'ils étaient capables de manœuvrer, de m'induire en erreur, de me faire croire en leurs mensonges et de faire ce que bon leur semblait. La pandémie a aggravé la situation. Plusieurs d'entre eux ont essayé d'exploiter les malheurs du peuple... Je suis intervenu et nous avons acheminé les vaccins [...] Les personnes responsables n'étaient pas intervenues. On n'entendait parler que des chiffres

[17] Décret n° 55/2022 organisant les élections et les conditions d'éligibilité, consultable sur : [https://www.pist.tn/search?](https://www.pist.tn/search?ln=fr&p=recid%3A169382&rm=wr)

[ln=fr&p=recid%3A169382&rm=wr](https://www.pist.tn/search?ln=fr&p=recid%3A169382&rm=wr)

[18] Selon la nouvelle constitution exprimant la vision de Kaies Saied, la fonction législative est assurée par deux chambres

relatifs aux bilans et aux soi-disant réunions de travail... Ils cherchaient, quotidiennement, à s'enrichir. Ils étaient dépourvus de tout sens de responsabilité ou d'humanité. Ils s'adonnaient à l'espionnage au profit de pays étrangers ! La Tunisie est souveraine et le peuple tunisien est son souverain ». L'ère de Kaies Saïed est celle du dépassement de l'Etat défaillant, des élites irresponsables ; c'est celle d'un président sauveur.

Conclusion

La date du 25 Juillet 2021 intronisa l'alternative politique populiste qui estampa brutalement l'offre politique diversifiée, même si celle-ci avait démonté entre 2011-2021 des limites criardes dans la gestion de la chose politique publique. Avec les changements introduits dans la loi électorale, la régression clairsemée des libertés publiques, de celles de la presse, et de celles de l'expression[19], le climat social tendu au vu de la crise économique, l'on est en droit d'être non pas prudents mais plutôt assez pessimistes quand il s'agit des perspectives futures de la démocratie en Tunisie. En fait avec toutes les actions entreprises par le président, sans compter celles potentiellement possibles dans le futur proche, c'est le pluralisme politique fondamental à la vie démocratique que l'on voit se vider de son sens réel. L'opposition comme esprit politique et facette incontournable de la pratique démocratique, les partis et les corps intermédiaires sont réellement guettés par le retour de l'Etat despote. La reconnaissance du droit citoyen à la contestation est remise en cause, les manifestations violemment réprimées, le constat des reculs systématiques[20] des libertés est plus qu'inquiétant.

[19] Décret-loi n° 2022-54 du 13 septembre 2022, relatif à la lutte contre les infractions se rapportant aux systèmes d'information et de communication

[20] RAPPORT SUR L'ÉTAT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE 2022, consultable sur CIVICUS2022SOCReport.FR.pdf

Les fondements politiques du nouveau régime ne garantissant guère la régularité des élections et l'alternance. Toute une politique intentionnelle et réfléchie est mise en place pour discréditer les partis, les élites, voire même l'idée de la Démocratie. Si cette dernière est ouvertement attaquée et/ou reniée, les luttes pour la sauver sont loin d'être efficaces, tardent à s'organiser, minées par les dissensions internes des forces pouvant la défendre. Le populisme politique gagne chaque jour du terrain, boosté par ce que « Tocqueville notait déjà qu'une idée fautive, mais claire et précise, aura toujours plus de puissance dans le monde qu'une idée vraie et complexe »[21]. Dans ce contexte politique, la fracture démocratique en Tunisie n'est plus un simple recul d'un indicateur formel, elle est la preuve du net arrêt en intra-Etat et en intra-sociétal de la démocratie comme cadre de vie collective, cadre-rêve, celui pour lequel des citoyennes et des citoyens ont payé de leurs vies.

[21] Pierre Rosanvallon, Le Siècle du Populisme. Histoire, théorie, critique, Editions du Seuil, Paris, 2020, p 27.

Bibliographie

- Albert Ogien et Sandra Laugier, Pourquoi désobéir en démocratie ? La Découverte, Collection TAP, 2011.
- Jean-Pierre le Goff, Malaise dans la Démocratie, Une leçon de lucidité, Fayard/Pluriel, Stock, 2016.
- Marcel Gauchet, La Révolution des Pouvoirs. La souveraineté, le peuple et la représentation, Editions Gallimard, Paris, 2013.
- Marie- Hélène Bacqué et Yves Sintomer La démocratie participative, Histoire et généalogie, (SD), Editions la Découverte, Paris, 2011.
- Miguel Abensour, La Démocratie contre l'Etat, PUF, Paris, 1997.
- Norberto Bobbio, Le Futur de la Démocratie, Editions du Seuil, Paris 2007.
- V Zigmunt Baumann, Le Présent liquide. Peurs sociales et obsessions sécuritaires. Éditions du Seuil, Paris, 2007.
- Vincent de Gaulejac, La Société malade de la gestion, Editions du Seuil, Paris, 2005.

-
- Rapport sur l'état de la société civile 2022, CIVICUS2022SOCReport.FR.pdf
 - Décret n° 55/2022 <https://www.pist.tn/search?ln=fr&p=recid%3A169382&rm=wrđ>
 - Décret-loi n° 2022-54 du 13 septembre 2022, relatif à la lutte contre les infractions se rapportant aux systèmes d'information et de communication